

## PAR QUI ?



**Une équipe pluridisciplinaire qui évalue et se coordonne pour apporter une réponse adaptée et personnalisée à chaque situation.**

Psychiatres

Infirmiers(es)

Psychologues

Assistant(e) de service social

Cadre de santé

*L'ensemble des professionnels est tenu au secret professionnel.*

## POUR NOUS CONTACTER



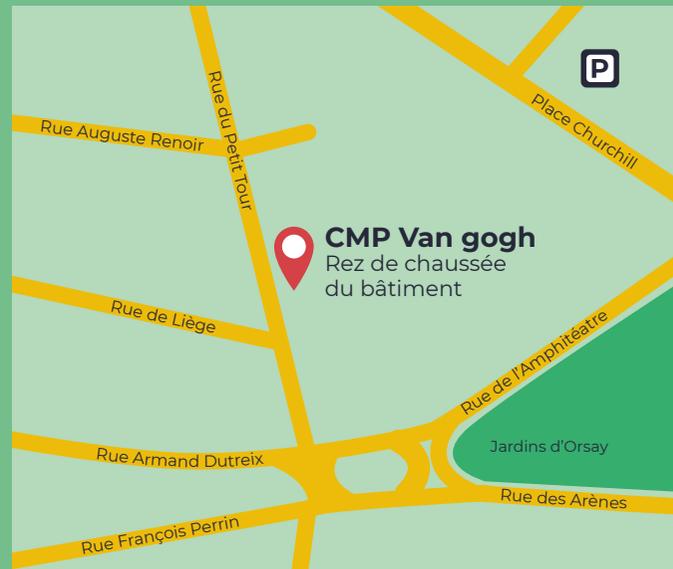
Numéro unique

**05 55 43 13 33**

Le lundi et le vendredi de 8h30 à 17h  
Du mardi au jeudi de 8h30 à 17h30



[cmp@ch-esquirol-limoges.fr](mailto:cmp@ch-esquirol-limoges.fr)



### CMP Van Gogh

Rez de chaussée du Centre de proximité en Santé Mentale  
10 Rue du Petit Tour  
87000 Limoges

[www.ch-esquirol-limoges.fr](http://www.ch-esquirol-limoges.fr)



IN-PCS-005 - Février 2023 - Création CH Esquirol - Imprimé par nos soins - Images Freepik - Ne pas jeter sur la voie publique

## CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE (CMP)

### VAN GOGH LIMOGES

CMP Van Gogh  
Limoges



PÔLE INTER ETABLISSEMENT DE PSYCHIATRIE ADULTE



## COMMENT ?



- Démarche spontanée de l'utilisateur
- Sur orientation par un professionnel de santé, du social ou médico-social.
- Contact du numéro unique 05 55 43 13 33

*Coût de la prise en charge : pas d'avance de frais.*

## TRAVAIL EN RESEAU



### INTRA HOSPITALIER

- Sollicitation des différents professionnels du Centre Hospitalier Esquirol

### EXTRA HOSPITALIER

- Médecins généralistes et spécialistes
- Professionnels du social et médico-social

## LES MISSIONS DU CMP



- Assurer des consultations en ambulatoire afin de favoriser l'accès aux soins en santé mentale, hors situation d'urgence.
- Apporter un appui en santé mentale aux professionnels et offrir une réponse de proximité aux usagers.

## POUR QUI ?

Toute personne âgée de 18 à 65 ans en situation de souffrance psychique (domiciliée sur Limoges et sa banlieue)

## MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE



- Premier rendez-vous d'évaluation avec un(e) infirmier(ère)
- Proposition à l'utilisateur d'une prise en charge validée par un médecin psychiatre (rendez-vous médical, suivi infirmier, psychologue, assistant de service social...)
- Prise en charge individuelle et/ou groupale